

Scènocéan17

école de théâtre - atelier d'écriture

Saint-Palais-sur-mer

FICHE D'INSCRIPTION

année scolaire 20.. / 20..

représentant légal :

Nom : _____ Prénom : _____

adresse : _____

code postal : _____ Ville : _____

tel : _____

adresse mail : _____

élève 1 :

Nom : _____ Prénom : _____

date de naissance : _____

pratique : _____ durée hebdomadaire : _____

droit d'entrée : _____ tarif trimestriel : _____

élève 2 :

Nom : _____ Prénom : _____

date de naissance : _____

pratique : _____ durée hebdomadaire : _____

droit d'entrée : _____ tarif trimestriel : _____

élève 3 :

Nom : _____ Prénom : _____

date de naissance : _____

pratique : _____ durée hebdomadaire : _____

droit d'entrée : _____ tarif trimestriel : _____

élève 4 :

Nom : _____ Prénom : _____

date de naissance : _____

pratique : _____ durée hebdomadaire : _____

droit d'entrée : _____ tarif trimestriel : _____

Je reconnais avoir pris connaissance et accepté le règlement intérieur ainsi que les tarifs de l'école scènocéan17 pour l'année scolaire. Je donne mon accord pour la prise de photographie et vidéo de mon/mes enfant(s).

signature du représentant légal :

fait à : _____

le : _____

jours souhaités : _____ *horaires souhaités :* _____

Scènocéan17

Ecole de théâtre – Atelier d'écriture

tel : 06 99 40 46 81

site internet : scenocean17.com

facebook / instagram : scenocean17 - YouTube : scenocean17

règlement intérieur :

Article 1 : L'inscription au cours de théâtre est un engagement pour **l'année scolaire entière**. Il pourra être accepté des désistements pour raisons personnelles, après que le professeur ait été **informé par écrit**.

Article 2 : Les élèves doivent s'acquitter d'une participation financière dont le montant est joint au règlement. Tout trimestre commencé est un trimestre dû. Les cotisations seront encaissées par le trésorier, soit en chèque à l'ordre de : scènocéan17, soit par virement, soit en numéraire. Un reçu sera remis contre chaque paiement, chèque et espèce .

Article 3 : Les cours seront dispensés au centre culturel Boris Vian, 28, avenue de Verdun à Saint-Palais-sur-mer.

Article 4 : L'inscription engage l'élève à assister à tous les cours, à participer aux actions de l'établissement, à respecter la discipline et à se conformer au règlement intérieur.

Article 5 : Le professeur est responsable des élèves uniquement pendant les heures de cours. L'école, ni le professeur ne pourra être tenu responsable d'accident ou incident survenu avant ou après les cours, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'établissement.

Article 6 : Les parents sont responsables des dégradations commises par leurs enfants aux bâtiments, mobiliers , instruments et matériel divers de l'établissement.

Tarifs des cours Année scolaire 2020 / 2021 :

Droit d'inscription :

	Résident de St Palais/mer	Hors commune
Cotisation individuelle par élève	60 euros	65 euros
Cotisation familiale	90 euros	100 euros

Tarifs trimestriels des cours de théâtre :

	1er élève		2ème élève		3ème élève	
	résidents	Hors commune	Résidents	Hors commune	Résidents	Hors commune
1h30 / semaine	40 euros	45 euros	35 euros	40 euros	30 euros	35 euros
2 h00 / semaine	45 euros	50 euros	40 euros	45 euros	35 euros	40 euros

Tarifs trimestriels de l'atelier d'écriture :

2h00 / semaine	25 euros
----------------	----------

Tarifs trimestriels Réalisation Vidéo Montage

2h00 / semaine	30 euros
----------------	----------

Tarifs trimestriels du cours d'éloquence :

1 h 30 / semaine	30 euros
------------------	----------

Pour tous renseignements complémentaires : 06 99 40 46 81 ; contact@scenocean17.com

Scènocéan17

Ecole de théâtre – Atelier d'écriture

tel : 06 99 40 46 81

site internet : scenocean17.com

facebook / instagram : scenocean17

YouTube : scenocean17

Planning des cours de théâtre et atelier d'écriture :

jours	cours	cours	cours	cours
lundi		17h à 18h30 enfants		
mardi		17h à 18h30 enfants	18h30 à 20h00 éloquence	
mercredi	10h à 11h30 enfants	14h à 15h30 enfants 15h30 à 17h ados (collège/lycée)	17h à 19h atelier d'écriture	19h30 à 21h30 adultes
jeudi	/	/	/	/
vendredi			17h30 à 19h collégiens	19h à 21 h perfectionne ment
samedi	10h à 12h R.V.M. (Réalisation Vidéo Montage)	14h à 18h (préparation spectacles)		

Réalisation Vidéo Montage

Composition des cours avec apprentissage des logiciels informatiques :

- écriture d'une histoire, scénario
- séquençage du film
- filmer
- trier les plans
- montage des plans
- post production (voix, musique, bruitage...)
- visionnage et corrections
- enregistrement
- création d'un générique
- création d'un court métrage

Réalisation Vidéo Montage

N° inscription : _____

nom : _____ prénom : _____

Inscrit au théâtre du : _____

ordinateur portable : oui non

maîtrise l'outil informatique : oui non

notes (réservé à l'administration) : _____

Cours d'éloquence :

« La parole n'a pas été donnée à l'homme, il l'a prise »

affirmait Louis Aragon

qu'est-ce que l'éloquence ?

C'est l'art de savoir convaincre par le langage parlé, mais également celui du corps, du geste.

Pourquoi un cours d'éloquence ?

Pour :

- apprendre à respirer
- apprendre à poser sa voix
- apprendre la confiance en soi
- être écouté
- savoir prendre la parole en privé comme en public
- convaincre

Pour qui ? Tout le monde...

les collégiens et lycéens, pour leurs oraux et épreuves futures

les adultes dans leur milieu professionnel, en quête d'emploi ou de changement d'emploi...

Programme en 7 point principaux :

- 1 – Casser les blocages
- 2 – oser l'estrade
- 3 – déclencher le fait d'oser prendre la parole
- 4 – le pouvoir de la parole
- 5 – les émotions au service de la parole
- 6 – de la parole aux gestes
- 7 – prendre la parole en toute confiance